

Une économie ÉMANCIPATRICE ET ENGAGÉE



Éditos



Emilie Banny est Vice-Présidente en charge des bonnes pratiques de l'ESS, de l'inclusion et de l'égalité Femmes/Hommes, Damien Baldin est Vice-Président en charge de la jeunesse, de l'éducation, de l'influence et des médias.

EMILIE BANNY DAMIEN BALDIN

Les 12 et 13 juin 2024, les femmes et les hommes qui font l'économie sociale et solidaire (ESS) se sont rassemblés pour le **Congrès des 10 ans de La loi ESS** et se sont projetés dans l'avenir à travers un manifeste : « Nous imaginons un futur où l'économie sociale et solidaire serait la norme ! ». Ils y ont réaffirmé leur attachement à une ESS portée par l'engagement citoyen et l'idéal d'émancipation.

2

Pour cela, ils ont rappelé combien **la gouvernance démocratique est une force** pour dépasser la seule recherche de la performance économique et accroître la responsabilité sociale, territoriale et environnementale et des entreprises. Mais si l'ESS a une longueur d'avance sur l'économie capitaliste classique, elle ne doit jamais s'en satisfaire et toujours poursuivre ses propres efforts pour participer activement à la transformation sociale et écologique de l'économie.

Cette force démocratique repose aussi sur l'engagement des citoyens et des citoyennes par le bénévolat ou l'entreprenariat. Et il sera essentiel, dans les 10 ans qui viennent, de **continuer à encourager les dynamiques d'engagement** et d'anticiper les nouvelles formes qu'elles pourront prendre car ce sont elles qui dessineront le nouveau récit de la solidarité.

La force démocratique de l'ESS, c'est aussi sa **capacité à donner du pouvoir aux citoyens et aux citoyennes**, notamment par toutes les actions culturelles et d'éducation populaire qu'elle porte sur tous les territoires, à une échelle très humaine. C'est elle qui maintient une pratique ouverte, expérimentale et populaire de la culture, toujours menacée par l'uniformité d'une culture qui ne serait plus qu'entièrement capitalisée. Or, c'est peut-être à leur endroit que l'austérité budgétaire du temps présent et à venir risque d'être la plus mortelle.

Ce livret explore donc grand nombre de leviers qui permettraient à l'ESS de relever tous ces défis. Il encourage toutes les parties prenantes à s'en emparer pour **assurer le développement d'un nouveau mode d'entreprendre** où les vulnérabilités sont aussi reconnues et soutenues car elles peuvent être une « humanité créatrice ».



YVES PELLICIER

Président de MAIF

La Directive relative à la publication d'informations en matière de durabilité (CSRD), en ce qu'elle contribue à « ESSiser » l'ensemble de l'économie, au-delà des cercles convaincus et volontaires, est une bataille culturelle majeure pour les acteurs de l'ESS.

Initiée par la Commission européenne, la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive - directive sur le devoir d'information des entreprises en matière de durabilité), a la volonté de responsabiliser toutes les entreprises sur leurs impacts environnementaux, sociaux et de gouvernance, et de rendre plus transparente leur **performance extra-financière**.

À peine votée, la pérennité de cette directive est déjà mise en cause par un conglomérat de lobbies cherchant l'inspiration outre-Atlantique.

3

Cette approche globale de la performance et de la compétitivité, qui refuse de réduire ces dernières aux seules dimensions économique et financière, s'inspire aux sources de l'ESS. En tant que **mutuelle engagée pour la transition écologique et la protection de la biodiversité**, MAIF met en œuvre des actions concrètes pour limiter son empreinte environnementale et pour devenir pleinement une entreprise régénératrice.

La décision militante qu'est le dividende écologique, par lequel MAIF reverse chaque année 10% de ses résultats pour financer des projets en faveur de la biodiversité partout en France, est un exemple éloquent. Comme l'est aussi le développement d'une **stratégie d'investissement** dans des fonds et des entreprises engagés pour l'environnement de manière durable.

C'est convaincu de ces engagements que j'ai pris la vice-présidence d'ESS France en charge de la transition écologique aux côtés de Benoît Hamon. Soutenir le congrès des dix ans de la loi ESS et y participer était pour MAIF une évidence pour défendre un modèle économique prêtant une **attention sincère à l'autre et au monde**.

Nous vous avons interrogés, voici vos réponses

IMAGIN'ÈRE DE L'ESS, C'EST QUOI ?

Dans un monde en pleine mutation économique et écologique et face à des enjeux majeurs pour notre démocratie et la cohésion sociale, il apparaît essentiel que les acteurs de l'ESS répondent présents. En ce sens, en amont du Congrès des 10 ans de La loi ESS des 12 et 13 juin 2024, ESS France a lancé Imagin'Ère de l'ESS. Cette initiative a permis à toutes celles et ceux qui font l'ESS au quotidien de contribuer à penser les 10 années qui viennent, pour propulser l'ESS dans une nouvelle ère ! Pour participer à Imagin'Ère de l'ESS, 3 options étaient possibles : participer à notre Grande Consultation en ligne, envoyer une contribution écrite sur une trajectoire de développement de l'ESS ou organiser un événement. L'ensemble de ces réflexions ont inspiré la rédaction du manifeste publié à l'issue du Congrès. Dans ce livret, nous résumons les principaux enseignements qui ont émergés de la démarche pour le parcours « Une économie pionnière et entreprenante ». Ce parcours regroupait 3 trajectoires se projetant sur les 10 prochaines années :

- Dans 10 ans, l'ESS constituera la figure de proue de l'entreprise responsable
- Dans 10 ans, l'ESS sera l'expression d'une culture émancipatrice
- Dans 10 ans, l'ESS sera l'espace de la mobilisation des imaginaires et de l'action citoyenne

CRÉER LES CONDITIONS D'UNE ESS FIGURE DE PROUE DE L'ENTREPRISE RESPONSABLE

4

Les acteurs de l'ESS ont de façon intrinsèque intégré des éléments **dépassant la recherche de la seule performance économique** que ce soit dans leur manière de produire (processus démocratique, partage de la valeur, etc.) ou dans les finalités de ce qu'ils créent (utilité sociale, etc.). Objet d'une amélioration constante, cette approche permet à l'ESS de montrer la voie vis-à-vis des transitions à l'œuvre. La légitimité statutaire des organisations et entreprises de l'ESS peut ainsi être **complémentaire de la légitimité opérationnelle des démarches de Responsabilité sociétale des entreprises (RSE)** : la gouvernance démocratique et participative est complétée par des enjeux de gouvernance responsable et d'évaluation dite « d'impact ».

En ce sens, beaucoup de réponses à la Grande Consultation soulignent la nécessité pour l'ESS de « partir de la gouvernance » pour être la **figure de proue de l'entreprise responsable**, autour de l'idée qu'il faudrait rechercher la gouvernance la plus vertueuse possible et respecter les principes démocratiques comme premier rempart aux éventuelles dérives éloignant l'entreprise de son objet initial. **Agir en transparence dans le cadre de cette gouvernance** est aussi souligné : il faut

pouvoir rendre compte du parcours de décision et des personnes impliquées. La séquence Imagin'Ère et les échanges du Congrès font aussi émerger la nécessité d'avancer vers les Objectifs de Développement Durable (ODD), certains contributeurs soulignant notamment que l'ESS doit affirmer activement comment elle participe à réaliser les ODD et évaluer sa **contribution sur un ou plusieurs ODD**. Les besoins de formation et professionnalisation sont aussi rapportés pour que l'ESS soit en mesure de s'emparer des obligations de reporting comme d'une opportunité de démontrer ses impacts positifs, de même qu'une nécessité d'adaptation aux tailles et capacités des structures.

Renforcer le guide des bonnes pratiques, introduit par la Loi 2014, est aussi une piste du développement de l'ESS dans les 10 ans qui viennent. De plus, la **mise en place d'un « Index Economique, Social et Environnemental » (ESE)** est proposée pour renforcer l'éthique des entreprises de l'ESS en s'appuyant sur un cahier des charges exigeant.

REFORCER L'ACCÈS À LA CULTURE ET AUX SAVOIRS POUR PLUS D'ÉMANCIPATION CITOYENNE

L'ESS envisage la culture comme un **levier d'émancipation et un espace de partage**. Elle regroupe





diverses structures culturelles et d'accès aux savoir : associations culturelles, librairies coopératives, lieux de pratiques artistiques, maisons des jeunes et de la culture (MJC). Elles jouent un rôle majeur dans l'accès de toutes et tous à des œuvres artistiques, une offre culturelle et des espaces de connaissance. Cependant, **ces structures font face à des défis budgétaires majeurs**, par la réduction des soutiens publics nationaux et locaux notamment. Ainsi, leur pérennité est parfois remise en cause à très court terme et les acteurs ont fait émerger que se projeter à long terme peut être complexe lorsque qu'il est déjà difficile « de se projeter dans trois semaines ».

La privatisation et l'uniformisation menacent la diversité culturelle et tendent à l'homogénéité des propositions. Dans ce contexte et par ses principes, l'ESS constitue un écosystème clé pour préserver des alternatives et assurer la diffusion d'une large variété de messages artistiques et assurer son accès sur l'ensemble du territoire. Soutenir l'éducation populaire et favoriser la coopération permettrait de renforcer son rôle dans les industries culturelles. Les initiatives culturelles de l'ESS permettent aussi le renforcement de l'éducation à l'écologie, aux enjeux scientifiques etc. Le travail du réseau **FRENE** (réseau français de l'éducation à la nature) de **Les petits débrouillards** (mouvement associatif d'éducation populaire à la

culture scientifique et technique) ou encore de la **Ligue de l'enseignement** (association œuvrant dans les domaines de l'éducation populaire, de l'enseignement et des pratiques artistiques et culturelles) en ce sens sont inspirants dans le pouvoir d'agir des citoyens via l'éducation populaire. La nécessité de mieux intégrer les **acteurs culturels et d'éducation de l'ESS** à l'élaboration des stratégies et politiques publiques en matière de citoyenneté, d'accès effectif aux droits, d'éducation ou encore de jeunesse a été soulignée durant les échanges des ateliers ainsi que le besoin de coopération entre les acteurs de l'ESS eux-mêmes.

ESPACE DE MOBILISATION DES IMAGINAIRES ET DE L'ACTION CITOYENNE

L'éducation populaire joue un rôle central dans la **transmission des valeurs de l'ESS** aux jeunes générations en les sensibilisant à la solidarité, à l'engagement citoyen et à la démocratie participative. À travers les associations et structures de l'ESS, elle **permet aux jeunes de s'impliquer concrètement dans des projets collectifs porteurs de sens**.

La Ligue de l'enseignement et l'ESPER œuvrent au quotidien pour intégrer ces principes dans l'éducation, formant ainsi des citoyens actifs et conscients des enjeux sociaux et environnementaux. En plaçant

l'humain au cœur de l'économie, l'éducation à l'ESS prépare une société plus juste et inclusive.

Dans 10 ans, l'ESS sera un espace de mobilisation des imaginaires et de l'action citoyenne si elle parvient à favoriser les dynamiques d'engagement et les initiatives d'entreprenariat social dans toute leur diversité. Cela passe par une sensibilisation et une éducation à l'ESS et aux capacités d'agir citoyennes dans les programmes scolaires à toutes les étapes de la vie, par des « incubateurs ESS » dans des écoles de commerce ou de journalisme, etc. L'ESS a aussi intérêt à développer sa visibilité et sa présence dans les festivals et dans les espaces de socialisation « jeunes ». Elle doit s'attacher à faire connaître les modèles tels que les **coopératives de jeunesse et de services** (CJS) et les **coopératives d'activité et d'emploi** (CAE) aux nouvelles générations dont les aspirations correspondraient à ces systèmes d'organisation. Le discours est aussi interrogé, de nombreux acteurs ayant exprimé la nécessité de proposer un « autre récit » qui fasse « rêver » les jeunes et d'adopter ce qui a parfois été qualifié « d'optimisme stratégique ».

6

Favoriser les dynamiques d'engagement passe aussi par une **priorisation du bien-être des bénévoles** notamment dans le cadre du bénévolat de gouvernance.

L'ESS peut aussi constituer une réponse aux enjeux de quête de sens au travail. Plus largement, des répondants soulignent que l'ESS doit défendre un autre rapport au temps et au travail, et faire du lobbying pour des congés consacrés au bénévolat, la réduction du temps de travail, un congé rémunéré de création d'entreprise de l'ESS etc. Enfin, dans un contexte de crise de la démocratie représentative, de l'engagement syndical ou encore partisan, l'ESS doit d'autant plus renforcer sa place d'encapacitation citoyenne et d'espace privilégié de **renouveau démocratique et mobilisateur**.

ILS ONT CONTRIBUÉ !

*Merci à la CRESS Ile-de-France, Mutuelles de France, Anell Médias et à la Ligue de l'Enseignement d'avoir contribué à l'Imagin're de l'ESS sur ces thématiques ! Merci également aux **78 participants** à la Grande Consultation d'avoir pris le temps de répondre aux différentes questions.*

Pour retrouver l'ensemble de ces éléments vous pouvez scanner le QR Code suivant :



Le point de vue de ...



MATHILDE RENAULT-TINACCI

Docteure en sociologie, chercheure associée au CERLIS (UMR CNRS, Université Paris Cité), chargée de recherche à l'INJEP

*Ses travaux portent sur le monde associatif et la philanthropie, avec un intérêt actuel pour le mécénat de compétences au sein des associations et l'engagement associatif dans la ruralité. Elle a dirigé l'ouvrage **Les modèles socio-économiques des associations : spécificités et approches plurielles**, publié en 2021 à la Documentation française. Par ailleurs, elle enseigne à l'Université Paris Cité et à Sciences Po Grenoble.*

L'ESS permet-elle de concilier des dynamiques d'engagement tout en respectant les personnes et les ressources ?

Les travaux portant sur les formes d'engagement associatif soulignent l'importance pour les individus de pouvoir s'inscrire dans des espaces de participation où ils peuvent proposer et davantage décider sans que cela soit « incompatible avec la défense de causes collectives, qui vont bien au-delà des problématiques personnelles ». Lorsqu'un tel cadre n'existe pas ou se trouve limité par des formes de gouvernance fortement hiérarchisées, on observe une tendance à la création de nouvelles structures, traduisant entre autres un besoin de renouvellement démocratique. Ce phénomène s'inscrit dans un contexte plus large de défiance envers les institutions politiques et d'aspiration à des formes d'organisation plus horizontales. Un autre défi majeur concerne la composition des instances de gouvernance au sein de l'ESS. Malgré une ambition d'inclusion, les structures associatives restent marquées par une surreprésentation des catégories socioprofessionnelles supérieures, d'individus disposant d'un fort capital culturel et d'une faible diversité sociale et de sexe. Si certaines expérimentations ont démontré la faisabilité de modèles plus participatifs ou inclusifs, elles sont souvent normalisées dans leur institutionnalisation en raison de tensions internes, d'une professionnalisation et marchandisation accrue et des exigences de gestion inhérentes à la recherche de financements. Pour répondre à ces défis, l'ESS doit repenser

non seulement les conditions de travail mais également celles du bénévolat et du volontariat, qui peuvent parfois, prendre des tournants délicats.

Les transformations engagées par l'ESS sont-elles à la hauteur des défis qu'elle souhaite relever ? Quels chantiers doivent être prioritaires pour dépasser ses limites actuelles ? 7

1. Revaloriser l'ESS dans l'imaginaire économique collectif : l'ESS souffre encore d'une perception d'amateurisme par rapport à l'économie de marché, alors qu'elle relève d'une logique d'économie plurielle basée sur la réciprocité.
2. Adopter des politiques proactives en matière d'inclusion dans les gouvernances : il ne suffit pas de constater les inégalités dans la représentation des instances dirigeantes de l'ESS ; il est nécessaire de mettre en place des politiques volontaristes. Cela peut passer par des dispositifs de quotas comme pour les fédérations sportives.
3. Accroître l'influence politique de l'ESS : l'ESS ne doit pas se limiter à être un espace d'expérimentation alternatif. Cela implique une présence renforcée dans les débats publics et une affirmation plus forte. Le renforcement des pouvoirs du Conseil économique, social et environnemental (CESE), actuellement consultatif, pourrait constituer un levier démocratique en ce sens.
4. Renforcer le dialogue entre recherche académique et ESS : il faut articuler davantage les savoirs issus du monde académique avec les pratiques du terrain, afin de produire un plaidoyer fondé sur des données empiriques.

L'**UFISC** (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles) regroupe **2000 associations** et structures du secteur culturel indépendant. Elle œuvre pour la défense et la promotion de la diversité culturelle, l'accès à la culture pour tous et le soutien aux pratiques artistiques alternatives. L'UFISC milite pour des politiques publiques favorisant un environnement équitable pour les acteurs culturels de l'ESS et **soutient les initiatives** et le développement de ces structures.

UN COLLECTIF POUR UNE CULTURE ÉMANCIPATRICE

8

L'UFISC contribue à construire une culture émancipatrice. Elle **valorise des projets culturels** qui favorisent l'accès à la culture pour toutes et tous, en particulier les populations les plus éloignées des pratiques culturelles. Elle défend une **approche inclusive**, collaborative et participative et encourage l'expression libre de la diversité des voix artistiques. En offrant des espaces de création et de diffusion, **les structures qui composent l'UFISC soutiennent la décentralisation de la culture** pour que chacun puisse s'approprier des formes culturelles adaptées à son vécu. L'UFISC agit pour la **reconnaissance du rôle des acteurs culturels** dans la société en faveur de l'émancipation individuelle et collective, la solidarité et le partage.

UNE MOBILISATION DES IMAGINAIRES CITOYENS

L'**UFISC** s'appuie sur le pouvoir citoyen, elle encourage la participation active des individus dans la création, la gestion et la diffusion de projets culturels. Les initiatives collectives, où les citoyens sont acteurs de leur propre culture, sont un élément caractéristique des acteurs culturels de l'ESS de même que l'émergence de formes artistiques pluriculturelles. L'UFISC accompagne également des **projets qui questionnent et transforment les représentations sociales**. Elle souhaite participer à l'enrichissement de l'imaginaire collectif et à l'affirmation d'une culture inclusive et émancipatrice.



ESS PRATIQUES

ESS Pratiques est une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) créée en 2021 et située en Pays de la Loire. Elle propose une plateforme en ligne permettant de piloter sa démarche de progrès et un accompagnement sur mesure. La mise en œuvre du guide des bonnes pratiques de l'ESS est une activité phare d'ESS Pratiques, ce qui est très précieux pour notre mode d'entreprendre, dans la mesure où ce dernier est encore **trop peu utilisé** par l'ESS, malgré sa pertinence.



9

PARTICIPER À FAIRE DE L'ESS LA FIGURE DE PROUVE DE L'ENTREPRISE RESPONSABLE

Pour les entreprises et organisations de l'ESS, déjà caractérisées par des principes d'utilité sociale, de lucrativité encadrée et de gouvernance démocratique, s'engager dans une démarche de responsabilité sociétale contribue à leur performance globale et à leur résilience face aux bouleversements économiques, écologiques, sociaux. Elle ajoute du sens au projet, au service de la cohésion interne et de l'image employeur, mais également auprès des clients et partenaires pour faciliter l'accès à des marchés ou des financements. ESS Pratiques permet, dans une démarche coopérative, d'accompagner les structures dans leur mise en œuvre du guide des bonnes pratiques de l'ESS, et de prendre en compte les spécificités de l'ESS dans l'élaboration et la mise en œuvre des démarches de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) des organisations. La SCIC propose ainsi des outils et des leviers pour visibiliser et faire reconnaître les apports, impacts et démarches de progrès des structures.

FAVORISER L'ACCÈS AUX CONNAISSANCES SUR LA RSE ET LA PARTICIPATION DES PARTIES PRENANTES

Un des objectifs d'ESS Pratiques est de faciliter l'**appropriation des enjeux** de l'engagement sociétal et la mise en mouvement des acteurs économiques sur leur territoire. La plateforme numérique ESS Pratiques est supervisée par un **Comité scientifique et éthique rassemblé par la Chambre Régionale de l'économie Sociale et Solidaire (CRESS) Pays de la Loire**, qui est garant : de la conformité de la méthodologie avec les orientations du guide des bonnes pratiques, de la norme ISO 26 000, de l'accessibilité technique et financière de l'outil et de la transparence sur l'utilisation des données. La SCIC ESS Pratiques a été créée en **juillet 2021**, avec **5 collèges sociétaires détenant chacun 20% des droits de votes** : un collège des salariés, un collège des fondateurs (dont la Chambre régionale de l'ESS des Pays de la Loire), un collège des bénéficiaires, un collège des partenaires et un collège des partenaires nationaux (dont ESS France).

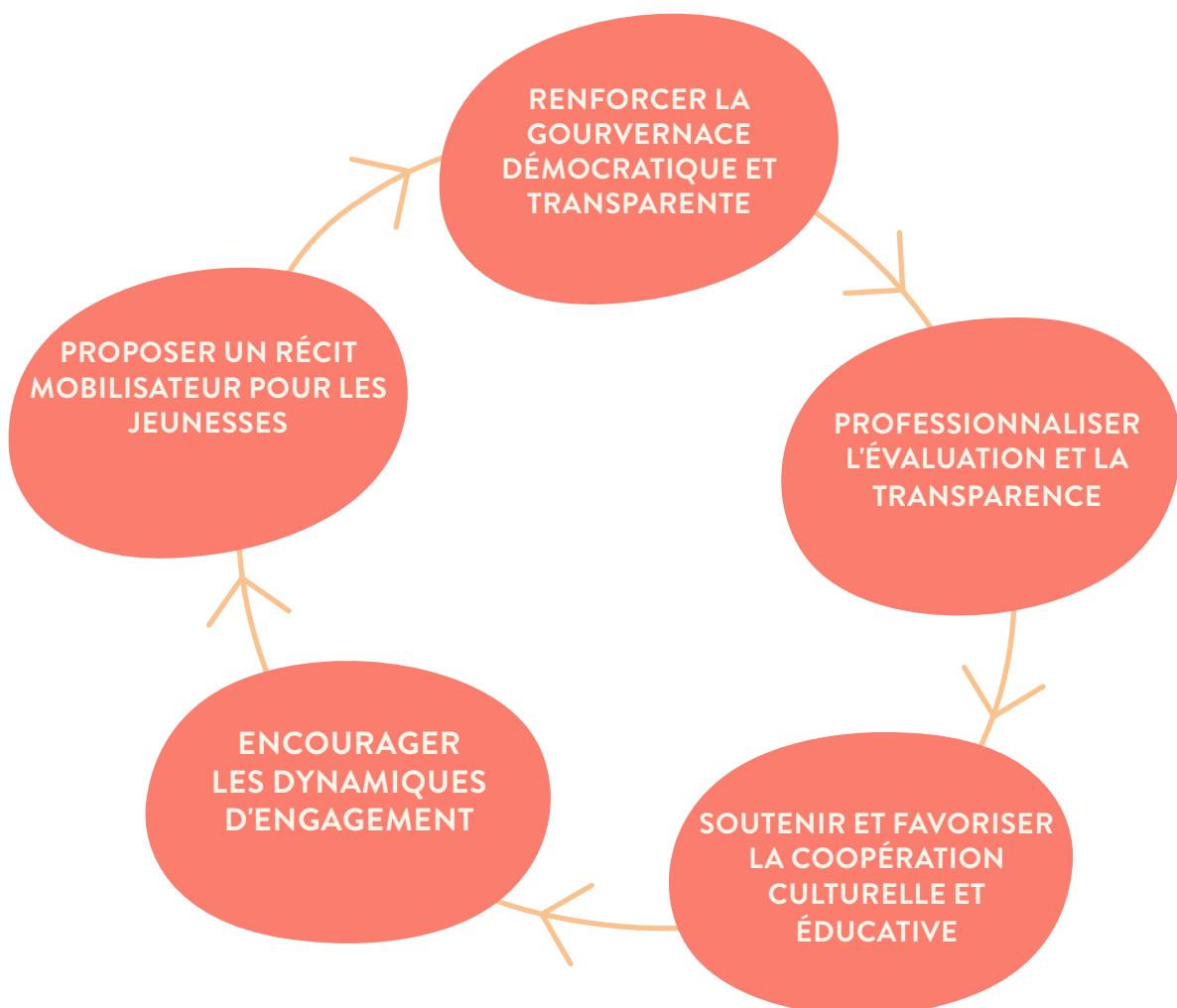
Les pistes identifiées par ESS France :

À l'issue du Congrès, ESS France a publié un **manifeste**, dont la rédaction a été façonnée par l'ensemble des travaux d'Imagin'Ère de l'ESS. Intitulé "**Nous imaginons un futur où l'Economie Sociale et Solidaire serait la norme !**", il incarne l'engagement des acteurs de l'ESS réunis au sein d'ESS France à organiser les conditions du développement de l'ESS. Ce texte s'inscrit dans la lignée du manifeste "Pour une ESS rassemblée, claire et conquérante".

Pour accéder au manifeste vous pouvez scannez le QR Code suivant :



10





POUR UNE ESS QUI PREND SES RESPONSABILITÉS :

◆ S'appuyer sur et renforcer la gouvernance démocratique et transparente des entreprises et organisations de l'ESS :

- Adopter une approche transparente dans la prise de décision et la participation des parties prenantes, rendre compte des chemins décisionnels ;
- Considérer la gouvernance démocratique comme un levier de responsabilité sociale et environnementale (RSE) et comme une premier rempart contre d'éventuelles dérives ;
- Faire évoluer le guide des bonnes pratiques de l'ESS pour favoriser son utilisation.

◆ Accélérer la contribution de l'ESS aux Objectifs de Développement Durable (ODD) :

- Faire des ODD des objectifs stratégiques pour les organisations et entreprises de l'ESS.

◆ Former et professionnaliser à l'évaluation et à la transparence :

- Renforcer la prise en main du Guide des bonnes pratiques (Loi 2014) ;
- Encourager l'interconnaissance et l'acculturation à de nouvelles pratiques toujours plus vertueuses en matière de gouvernance et de RSE.

POUR UNE ESS QUI DÉVELOPPE UNE CULTURE ÉMANCIPATRICE :

◆ Soutenir et pérenniser les structures culturelles de l'ESS :

- Pérenniser et diversifier le financement des organisations culturelles de l'ESS ;
- Lutter contre l'uniformisation de l'offre culturelle en valorisant les initiatives alternatives qui reposent sur la notion de commun et la participation citoyenne.

◆ Favoriser la coopération en matière de culture et d'éducation :

- Renforcer les partenariats entre acteurs culturels et éducatifs de l'ESS ;
- Incrire l'ESS dans les stratégies politiques et publiques relevant de l'enseignement et de la culture.

POUR UNE ESS MOBILISATRICE :

◆ Renforcer l'éducation à l'ESS et les dynamiques d'engagement :

- Introduire l'ESS dans toutes les sphères éducatives : dans l'enseignement scolaire, périscolaire, supérieur ;
- Visibiliser les modèles entrepreneuriaux de l'ESS à travers l'exemple des Coopératives de jeunesse et de services (CJS) et des Coopératives d'activité et d'emploi (CAE) ;
- Prioriser le bien-être des bénévoles et défendre un nouveau rapport au travail (congés dédiés au bénévolat, réduction du temps de travail, congés rémunérés pour création d'entreprise de l'ESS).

◆ Proposer un récit mobilisateur pour les jeunesse :

- Adopter un discours inspirant, porteur d'espoir et proposant une autre vision de notre destin commun basé sur les principes de l'ESS ;
- Occupier les espaces de socialisation des jeunesse pour présenter l'ESS ;
- Positionner l'ESS comme l'espace du renouveau démocratique et de l'encapacitation citoyenne, renforcer les liens entre citoyenneté publique et démocratie économique.





ESS France est reconnue comme l'association représentative des acteurs et réseaux de l'économie sociale et solidaire par la Loi du 31 juillet 2014. Elle rassemble les organisations et entreprises fonctionnant selon les principes démocratiques, à lucrativité encadrée et ayant pour finalité l'utilité sociale ou un intérêt collectif. En France, l'ESS est forte de 2,5 millions de salariés (soit 1 emploi privé sur 7) dans plus de 200 000 entreprises présentes dans tous les secteurs d'activités et dans le quotidien des Français, que ce soit par les biens et services qu'elles produisent ou par les cadres d'engagement qu'elles proposent.

Pour en savoir plus : www.ess-france.org



Créée il y a quatre-vingt-dix ans, **MAIF** a développé un modèle d'assurance mutualiste centré sur l'humain. Chaque sociétaire y est à la fois assureur et assuré. Cette singularité se reflète depuis les origines dans son organisation, ses missions, ses actions. MAIF propose un modèle différent, responsable et performant, fondé sur la confiance.

Pour en savoir plus : www.maif.fr/